



FORMATION

RÉALISER UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Le diagnostic participatif est un outil précieux :
testez-le pour enrichir vos projets !

> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Identifier les acteurs du territoire et leurs modalités d'implication,
- Délimiter le périmètre du diagnostic,
- Disposer d'un aperçu sur les différentes méthodes utilisables notamment pour favoriser une démarche participative,
- Etablir un calendrier prévisionnel du diagnostic.

> PROGRAMME

- Notions de territoire et enjeux du diagnostic,
- Approche participative d'un diagnostic pour impulser des dynamiques et mobiliser sur les territoires,
- Collecte des données existantes, et construction des outils adaptés pour collecter les données manquantes,
- Mise en situation pendant l'intersession,
- Analyse des données et enjeux de la restitution,
- Calendrier prévisionnel du diagnostic.

CODE DE LA FORMATION

C00P24-04

LIEU

Valence (lieu à préciser)

PUBLIC

Porteur de projet, dirigeant ou bénévole associatif, salarié, agent de collectivité locale.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

Disposer d'un projet de diagnostic de territoire est un plus.

DATES & DURÉE

Jeudi 27 et vendredi 28 juin 2024
+ jeudi 12 septembre 2024
Soit 21h (3 jours)

INTERVENANTE

Isabelle Le Nuz, responsable du Pôle ressources ESS et formatrice à AMESUD

TARIFS PAR PERSONNE

Adhérents CRESS : 1 050€*
Non-adhérents : 1 200€*

**Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire de pré-positionnement. Ce questionnaire permettra de personnaliser la formation.
- Pédagogie active et participative
- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique collectives et à partir des situations des stagiaires.

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Bilan des usages et axes d'amélioration
- Questionnaire d'évaluation des acquis

> SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :
84630489263

CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes
Lucie RANCHIN - 04 78 09 11 97
formation@cress-aura.org

**INSCRIPTION EN LIGNE
CLIQUEZ ICI**



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :
28 boulevard Léon Jouhaux
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :
11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org - www.cress-aura.org

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

